



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE ROMBAS

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Rombas, le 25 novembre 2025

***À L'ensemble des membres du Conseil
Municipal***

N/Réf : SD/AB

Contact : Sandrine DRIANT

☎ : 03.87.67.92.27

📠 : 03.87.67.86.32

✉ : secretariat-general@rombas.com

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire :

Le mardi 2 décembre 2025
Salle du Conseil à la Mairie,
à 18h00

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,

Lionel FOURNIER

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL **du 2 décembre 2025**

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 septembre 2025
- 3) Décisions de Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.

ADMINISTRATION GENERALE

- 4) Convention de participation financière pour la réalisation d'un diagnostic de territoire pour la convention territoriale globale 2026-2030.
- 5) Convention Territoriale Globale 2026-2030 : Communauté de Communes du Pays Orne Moselle / Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.
- 6) Rapport d'activités 2024 de la communauté de communes du Pays Orne Moselle.
- 7) Demande de garantie d'emprunt Vivest pour l'acquisition-amélioration thermique de 19 logements rue Holgosse à Rombas.

FINANCES

- 8) Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la communauté de communes du Pays Orne Moselle.
- 9) Décision modificative du budget n° 2/2025
- 10) Attribution de compensation dérogatoire d'investissement au titre de 2025
- 11) Ouverture de crédits d'investissement pour l'exercice 2026
- 12) Pertes sur créances irrécouvrables : admissions en non-valeur et créances éteintes
- 13) Acompte sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale – CCAS
- 14) Communication de documents : rapport DSP chambre funéraire pour l'année 2024
- 15) Renouvellement de la convention avec Ago'Rythmes 2026-2027
- 16) Avances sur subventions en faveur des associations pour l'année 2026.
- 17) Subventions aux associations.

RESSOURCES HUMAINES

- 18) Modification du tableau des effectifs.
- 19) Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- 20) Modification du taux des indemnités des élus suite à la perte de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).

TECHNIQUE

- 21) Convention de vente de bois entre la Ville de Rombas et la SEML OMEGA Energies et Services.

Communication de Monsieur le Maire